

Fédération

Section de Loire-Atlantique

Syndicale

Abonnement annuel 2 euros

Unitaire

FSU-8 pl de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55-fax 02 40 35 96 56

Site internet : <http://www.fsu44.org> - e mail : fsu44@fsu44.org

C'est dans l'absence qu'on mesure ce qui nous manque...

La crise sanitaire que nous traversons a rappelé et aggravé de façon criante les inégalités produites par notre société, et les conséquences désastreuses d'années de démolition des services publics. Elle a montré à quel point nous avons besoin que ceux-ci soient dotés humainement et en moyens, en particulier dans le secteur de la santé, mais aussi dans l'éducation, le logement, la protection sociale en général. Elle nous a permis de réaliser ce qu'apportait de liberté, d'émancipation et d'ouverture l'accès à la culture, tout comme elle a mis à jour que les métiers essentiels à la survie d'une société étaient les moins bien payés.... La société civile a su multiplier les initiatives de solidarité, assurant la continuité de la vie sociale aux côtés des personnels

soignants et hospitaliers - malgré un scandaleux contexte de dénuement, des agent·es des services publics, celles et ceux de l'éducation, des services territoriaux... De tout cela et de cette crise nous devons tirer des enseignements.

Loin de n'être que sanitaire, la crise s'est révélée environnementale, diplomatique, politique, sociale et économique. Mondiale par définition, la désorganisation née de la pandémie a mis à bas les règles d'organisation de la production et de l'échange qui prévalaient dans le « monde d'avant ». Pour autant, loin de liquider les maux de ce vieux monde, elle en a exacerbé les tares. Le déconfinement ne rime pas avec la sortie de crises... Si les signaux sanitaires disent un éloignement du risque de contamination – à regarder avec prudence – les signaux économiques et sociaux sont très inquiétants, dans notre département en particulier dans l'aéronautique, chez Airbus ou les sous-traitants des chantiers navals.... L'urgence devrait être à la solidarité et aux partages des richesses, au refus de plan de licenciements, à la

Dispensé de timbrage

déposé le 2 juillet 2020

POUR 44

8 pl de la Gare de l'État
case postale n°8
44276-Nantes CEDEX 2



SOMMAIRE

- p 1-2 Édito
- p 2 À l'université
- p 3 Santé : maintenir la pression après le 16 mars
- p 4 École : une rentrée à la hauteur de la crise
- inséré Encart détachable spécial 2S2C

protection non seulement médicale mais sociale des citoyennes et citoyens... Rappelons-le : les conditions de vie participent de la santé.

Mais le gouvernement s'acharne : à prévoir un plan de « rationalisation » des hôpitaux (austérité, fermeture de lits, augmentation du temps de travail...); à maintenir en la reportant la réforme de l'assurance chômage alors qu'on annonce un taux de chômage à plus de 11 % pour mi-2021 et que la précarité va augmenter; à vouloir aussi faire aboutir en catimini celle des retraites...

Il profite du flou semé par des semaines de protocoles sanitaires changeant et empêchant l'exercice correct du métier pour tenter de déshabiller l'école d'une approche complète de l'éducation et privilégier la marchandisation de certaines disciplines. Les professionnel·les du spectacle, du sport, de l'animation se retrouvent victimes d'un chantage à l'activité qui divise là où les approches se sont toujours complétées. La reprise en présentiel du travail dans nos différents secteurs se fait dans des conditions inégales, difficiles quand une pression est exercée sur les agent·es pour revenir travailler malgré les incertitudes. Le constat commun est que l'objectif des autorités, au-delà de la sécurité des personnes, est avant tout la reprise économique. La vigilance doit donc demeurer devant les mesures dites d'exception prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, car certaines pourraient devenir la règle, atteignant ainsi le droit du travail, le statut des fonctionnaires, l'égalité républicaine, le sens des métiers... La question des mobilisations – interprofessionnelles comme sectorielles – devra être posée dans un cadre unitaire si le gouvernement entend poursuivre ses attaques.

Si le jour d'après du gouvernement ressemble, voire en pire, au jour d'avant, nous avons en tant qu'organisation syndicale à nous saisir de ce qui s'est passé et se passe là. Ce moment de crise doit faire l'objet d'analyses politiques et fournir l'occasion d'un questionnement sur les enjeux écologiques et sociaux. C'est l'objet du

collectif national Plus jamais ça : Ensemble construisons le jour d'après (...) que nous tentons de mettre en place en Loire-Atlantique dans le cadre d'un comité local. Nous avons plus que jamais du commun à défendre, comme nous avons à défendre la liberté de l'exprimer dans l'espace public – sans crainte d'une répression toujours plus affirmée que l'anniversaire funeste de la mort de Steve Maia Caniço et l'actualité viennent nous rappeler.

Aux premiers jours de la pandémie, la Haut-commissaire aux droits de l'Homme des Nations-Unies, Madame Michelle Bachelet, avait affirmé que dans cette période « *les droits de l'Homme doivent être au cœur des décisions* ». Gageons et agissons pour qu'ils soient aussi l'horizon d'une société dont l'urgence de transformation est devenue encore plus criante. Espérons la marquée du primat de l'écologie, structurée par la réappropriation du sens de la vie, du travail et des solidarités. Pour que le jour « d'après » ne soit pas pire que le jour « d'avant », nous avons aujourd'hui un immense besoin de déconfiner nos débats, nos confrontations d'idées et de décisions, et de, comme l'écrit Malik Salemkour, président de la LDH, « *réaffirmer la liberté et l'égalité d'une humanité partageant sans hiérarchie l'ensemble vivant que porte notre planète* » pour enfin « *accélérer la mue du réel, et en déterminer le sens* ».

Catherine TUCHAIS et Bernard VALIN

À l'université

La fermeture de l'université pendant deux mois et l'annonce par la ministre Vidal que la « continuité pédagogique » allait aussi se mettre en place dans le supérieur ont conduit les personnels de l'université à tâcher d'assurer une partie de leurs missions depuis chez elles et eux. Les problèmes matériels se sont révélés les premiers : pas d'ordinateurs professionnels pour la plupart, connexion internet insuffisante, absence de pièce isolée pour travailler, et ce, aussi bien pour les enseignant·es et chercheur·es, pour les autres personnels de l'université (administratifs, bibliothécaires, etc.) que pour les étudiant·es. Beaucoup ont travaillé sur leur tablette, leur téléphone, avec leur forfait 4G. Mais les problèmes pédagogiques se sont révélés bien plus lourds : un enseignement à distance, de surcroît improvisé en catastrophe, n'est aucunement l'équivalent d'un enseignement collectif pour un groupe d'étudiant·es. Chacun·e a fait ce qu'il a pu, dans des conditions incertaines. Certain·es étudiant·es ont été en souffrance, soit dès le début du confinement, soit plus tard. Nous avons « perdu » un certain nombre d'entre elles et eux avec qui la communication a été totalement rompue, sans possibilité de savoir pourquoi.

Le pire a été l'organisation des examens « à distance » : si certaines modalités d'évaluations, prévues à l'avance,

pouvaient s'y adapter (comme la remise de dossiers ou mémoires personnels), les évaluations calquées sur les devoirs sur table, mais à distance, ont donné lieu à des improvisations hasardeuses et manquant trop souvent de sens pédagogique. Pour la présidence de l'université, le problème n'est que technique (et si les enseignant·es ont du mal, c'est parce qu'ils manquent de formation sur le sujet). L'université elle-même annonce que 250 étudiant·es auraient triché, mais que tout s'est bien passé quand même...

Pour la rentrée, le principal scénario travaillé était une rentrée « hybride », donc avec une part importante d'enseignements à distance, et ce, dès la première année de licence ! Les communiqués des organisations syndicales et nos interventions répétées dans les instances ont en partie fait reculer la présidence, qui n'assume plus publiquement de défendre une rentrée à distance, mais qui continue à y travailler. Et pour cause : le développement du « distanciel » correspond à l'idéologie pédagogique défendue par l'actuelle équipe présidentielle et mise en place à marche forcée depuis plusieurs années, notamment à l'UFR de sciences.

Mary DAVID, co-secrétaire du Snesup-FSU
à l'université de Nantes

Santé : Après l'action du 16 juin maintenir la pression

Le 14 juin, Macron a éludé l'explication première d'un confinement catastrophique sur le plan économique : le nombre insuffisant de masques et tests dû au fonctionnement de l'hôpital à flux tendu, sans stocks. Depuis 2013, il a été décidé de détruire ou de ne pas renouveler 1,4 milliard de masques ! Depuis 20 ans, les suppressions de lits, entre autres, en réanimation, de services ou d'hôpitaux, de maternités de proximité rendent difficile l'accueil des malades. Cela s'est accru avec le coronavirus d'où l'annulation ou le report d'interventions ou de suivi des soins.

Malgré la nécessité d'un changement de cap, E. Philippe veut le maintenir et O. Véran veut « aller plus vite ». Le gouvernement feint d'ignorer les revendications des organisations syndicales et ne tient pas compte du contenu des rapports qu'il a commandés. En revanche, il crée une nouvelle commission le « Ségur de la santé » dont il donne la présidence à N. Notat (CFDT 1992-2002), macroniste convaincue !

Pénurie de médecins, une aggravation prolongée jusqu'en 2030 ?

Sans mesures volontaristes pour former des milliers de futur-es médecins, la suppression du numérus clausus ne sert à rien. L'an dernier le recrutement a été limité à moins de 8 400 environ. En 2010, les spécialistes en santé estimaient qu'il fallait former 13 000 médecins chaque année pour améliorer la situation à partir de 2020. Aujourd'hui, 5 millions de nos concitoyen-nes n'ont pas de médecins traitants et 5 000 médecins généralistes refusent tout-e nouveau/nouvelle patient-e. Or les départs en retraite sont massifs.

En septembre 2020, le nombre d'étudiant-es égalera celui des années 1970, mais avec une population augmentée de 14 millions d'habitant-es. Christophe Prudhomme, porte-parole national des médecins urgentistes, s'alarme de l'impasse actuelle et propose que la France lance un appel international de détresse pour recruter massivement des médecins étranger-es afin d'éviter une amplification de la crise. Mais O. Véran ne semble pas se soucier des mesures à long terme et du recrutement nécessaire de quelques milliers de nouveaux/nouvelles médecins en plus chaque année.

Cliniques, une concurrence déloyale contre l'Hôpital public

Le Figaro (Dassault) ou Les Echos (LVMH Bernard Arnault) s'extasient sur le dynamisme et la rentabilité des groupes Elsan, Vivalto et des autres groupes de cliniques ou d'EHPAD qui accaparent des parts sur le marché de la santé. La principale source de leurs revenus vient des remboursements de l'Assurance Maladie et de plusieurs facteurs décisifs. Les cliniques choisissent les traitements médicaux, les spécialités chirurgicales qui sont rentables, en se désintéressant des actes mal remboursés par la Sécurité sociale. Elles peuvent avoir une organisation rationnelle avec un travail à flux tendu et une rentabilité maximale : programmations des interventions avec ses critères de rentabilité (disponibilité de ses professionnel-les, des salles spécialisées et des blocs

opératoires). Elles détournent les malades insolvables avec souvent des dépassements d'honoraires et refusent souvent les bénéficiaires de la complémentaire-santé solidaire (ex CMU-C) sauf quand il n'y a pas de choix possible pour les patient-es ; par exemple, la clinique de la main Elsan à laquelle le CHU, n'ayant plus un tel service, a accordé une délégation.

En revanche l'hôpital accueille tous les publics, notamment les patient-es ayant trop longtemps renoncé à des soins, relevant parfois de plusieurs traitements. La diversité des publics et des pathologies bouscule l'organisation des services. La tarification à l'activité, au nombre d'actes est donc pénalisante pour l'hôpital. Il manque 100 000 professionnel-les. Des chirurgien-nes, découragé-es par les tensions ou attiré-es par les rémunérations supérieures et les dépassements d'honoraires, choisissent de muter vers les cliniques. O. Véran, chantre de la médecine libérale, prendra-t-il les mesures de recrutements, de revalorisation des métiers et d'investissements d'Etat en faveur de l'hôpital ?

EHPAD, les faux-fuyants du gouvernement

La plupart des organisations syndicales revendiquent un taux d'encadrement pour les EHPAD de 1 soignant-e pour 1 résident-e (normes proches des pays limitrophes de la France), soit 200 000 emplois supplémentaires à temps plein. Pour éviter cet objectif, le gouvernement a commandé deux rapports : Libault préconisant 80 000 postes supplémentaires en EHPAD d'ici à 2024 et El Khomri proposant 92 000 postes pour l'ensemble de la filière. Et puis ? Rien ! Au système de financement unique porteur de justice sociale dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale et fondé sur les cotisations sociales avec la participation des entreprises, O. Véran oppose une 5^{ème} branche au financement *spécifique*. Et ainsi différer les décisions !

Ségur de la santé : l'espoir ?

La Sécurité Sociale n'aura pas les moyens d'une politique ambitieuse. Depuis 2019, 20 milliards de crédits d'impôt « pour la compétitivité et l'emploi » sont transformés en réductions de cotisations sociales. La baisse de l'activité économique prive de ressources la Sécurité Sociale. O. Véran évoquera le creusement du trou de la Sécu pour rejeter des demandes « déraisonnables ». Quel contraste, sans long débat 500 milliards d'euros ont été débloqués par l'Etat pour les entreprises. En revanche, rien pour compenser le déficit de 136 milliards de la Sécu. Il a décidé le remboursement de cette dette avant 2033, soit près de 15 milliards par an. Si le Ségur de la santé décide l'octroi de quelques milliards pour l'hôpital, les EHPAD et les personnels, ils seront repris par le remboursement de cette dette. *Le retour à la situation anormale antérieure signifiera fermetures de lits d'hôpitaux, diminution des effectifs, faible revalorisation des agent-es, baisse des remboursements, recours accrus aux complémentaires santé* si nous ne nous mobilisons pas à nouveau comme nous l'avons fait le 16 juin.

Bernard COLOU

Une rentrée scolaire à la hauteur de la crise passée

Jamais lassé de mensonges ou d'injonctions paradoxales, le Ministre Blanquer entend poursuivre à la rentrée sa politique de démantèlement du service public d'Éducation. Et, pour y parvenir, il entend s'appuyer sur des dispositifs : 2S2C (voir notre encart dans ce bulletin) ou enseignement numérique à distance ; des mesures déjà actées : suppressions de postes dans le second degré et les Réseaux d'Aides Spécialisées ; des mesures mûrement réfléchies : externalisation du secteur médico-social de l'éducation vers la santé, emploi fonctionnel pour la direction d'école... Mais aussi des réformes récentes, largement combattues par la profession : celles des lycées et du bac, de l'orientation, de la formation des enseignant-es, de l'école dite « de la confiance », de la disparition du paritarisme... Toutes ces mesures, continuité des politiques rétrogrades des dernières années, et issues pour certaines de l'école du socle commun, ne répondront en rien aux urgences de la rentrée scolaire prochaine. Elles sont même à l'opposé de réalités trop bien connues : décrochage, ruptures dans l'accès aux savoirs, inégalités scolaires accrues, refus de mettre en place une réelle démocratisation de l'École.

Les urgences sont donc déjà connues (la pandémie les a aggravées) et si nous voulons lutter efficacement pour un retour à l'École de toutes les élèves dans des conditions de réussite scolaire, elles doivent être au cœur de la prochaine rentrée. La première est de donner les moyens nécessaires pour permettre aux élèves de retrouver leur place pleine et entière dans la classe car certains l'auront abandonnée depuis le 16 mars. **Cela passe évidemment par un allègement durable des effectifs de l'école au lycée.** Le retour en classe en septembre doit se faire avec un nombre d'élèves inférieur à 25 et 20 en éducation prioritaire. Il faut donc, pour la rentrée prochaine, un **recrutement massif** des personnels nécessaires au bon fonctionnement des écoles et des établissements, comprenant un plan de titularisation de toutes et tous les contractuel.les et stagiaires de cette année et le recrutement des candidat.es pris sur la liste complémentaire du concours de professorat des écoles. Pour que les élèves -en difficulté ou pas- puissent retrouver leur posture d'élève, il faut aussi permettre une présence renforcée des personnels de RASED dans les écoles, des personnels du secteur médico-social dans les collèges et lycées, d'Assistant.es d'Elèves en Situation de Handicap et donc leur donner des moyens supplémentaires.

Ce recrutement doit s'accompagner de temps de concertation pour les équipes pluridisciplinaires

sans pression hiérarchique. Les personnels doivent pouvoir échanger entre eux sur les pratiques pédagogiques à initier, les savoirs à construire, les modalités d'évaluation propres à leurs enseignements, **librement et sans injonctions.** Ces derniers ont subi la crise par l'enseignement et le suivi à distance, ont subi les énièmes reprises avec des emplois du temps modifiés régulièrement, ont supporté un ministre incapable de les soutenir face à une campagne médiatique de dénigrement d'une presse non objective. Toutes et tous aspirent à une rentrée sereine dans laquelle leur professionnalité l'emporte sur les recommandations hiérarchiques.

La question des programmes doit être abordée sans pression car leur aménagement sera en débat après une année scolaire tronquée.

Enfin, cette rentrée ne pouvant masquer le renforcement des inégalités scolaires, il nous faudra avoir un débat sur les raisons du maintien de certaines familles à distance de l'école. Comment se fait-il qu'en ces temps de reprise, certaines catégories d'élèves reviennent massivement dans les classes et d'autres pas ? Le lien entre les familles et l'institution doit être interrogé, le rapport à l'École aussi. La formation continue des personnels de l'éducation nationale peut être un levier pour répondre à ce problème de distanciation scolaire.

D'autres points doivent être abordés : la construction (ou la rénovation) d'écoles et établissements, la gratuité (complète) de l'École, la fourniture de matériel informatique aux personnels et aux élèves... Il est, par ailleurs, indispensable d'obtenir rapidement l'abrogation de toutes les réformes qui créent une École à plusieurs vitesses...

La FSU, première fédération de l'Éducation Nationale, prendra ses responsabilités en septembre si le Ministre Blanquer maintient ses politiques de régressions, en construisant notamment des actions les plus unitaires possibles, pour l'empêcher de poursuivre son projet d'une École axée sur le mérite et la concurrence, inégalitaire, externalisée...

*Bernard VALIN, Aminata BATHILY
Céline PELLA, Céline SIERRA*

